



BUDGET PRINCIPAL  
COMPTE ADMINISTRATIF 2015

Note synthétique

art.107 loi n°2015-991 du 7 août 2015

Section de fonctionnement

Dépenses : 3 770 339.47 € Recettes : 4 504 957.63 €

Excédent : 734 618.16 €

---

Section d'investissement

Dépenses : 1 599 965.17 € Recettes : 2 022 207.01 €

Solde : 422 241.84 €

---

Marges :

- Marge brute : 712 466 €  
- Marge nette : 284 235 €

---

Taux de consommation des crédits :

- Fonctionnement :  
Dépenses 87 %  
  
- Investissement :  
Dépenses 60 %

---

Dette :

- Encours au 31/12/2015 : 2 668 015.00 €  
- Annuité 2015 : 551 070.13 €

---

Dépenses d'équipement (hors restes à réaliser) : 1 135 259.64 €